



Mai 2005

Les Caminades du Verdon approchent à grands pas : les 21 et 22 mai

A quelques jours du début de cet événement inédit dans le Parc naturel régional du Verdon, les derniers préparatifs s'achèvent.

Pour tout savoir sur le déroulement de cette fête, [cliquez ici](#).

Ecogardes du Parc

3 réunions d'information à destination des professionnels du tourisme pour préparer la saison 2005.

Pour participer à la préparation de la saison prochaine, rendez-vous à l'une des trois réunions d'information qui se tiendront à :

- * **Castellane, le 30 mai 2005, à la salle des fêtes**
- * **Esparron-de-Verdon, le 1er juin 2005, à la salle polyvalente**
- * **Les Salles-sur-Verdon, le 2 juin 2005, à la salle des fêtes**

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger sur les missions et les actions des Ecogardes au sein du Parc naturel régional du Verdon et de réfléchir ensemble à des actions conjointes professionnels du tourisme et écogardes. Venez nombreux !

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

L'avenir du tourisme dans le Verdon passe par la Qualité

L'expérience du Plan qualité de la station de Gréoux-les-Bains.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Qu'est-ce qu'un "Parc naturel régional" ?

Comment fonctionne le Parc naturel régional du Verdon ?

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

La politique du Parc en matière de tourisme

Vous souhaitez mieux connaître le fonctionnement du Parc en matière de tourisme et participer aux actions...

[Cliquez ici](#).

Votre avis nous intéresse

Vous avez entendu parler ou vous vivez vous même une expérience en matière de tourisme durable, faites nous la partager, nous la diffuserons dans cette lettre.

[Cliquez ici](#), pour nous contacter.

i-parc

Si vous connaissez des personnes intéressées pour recevoir cette lettre, indiquez leur l'adresse d'inscription suivante : i-parc-inscription@parcduverdon.fr

Consultez d'autres sites intéressants :

Comité Régional du Tourisme PACA : www.crt-paca.fr

Comité Départemental du Tourisme - 83 : www.tourismevar.com

Comité Départemental du Tourisme - 04 : www.alpes-haute-provence.com

Secrétariat d'Etat au Tourisme : www.tourisme.gouv.fr

Observation, Développement et Ingénierie Touristiques : www.odit-france.fr

Fédération des PNR de France : www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie - 83 : www.var.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie - 04 : www.digne.cci.fr

Chambre d'Agriculture - 83 : www.var.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture -04 : www.ahp.chambagri.fr

Centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural (Source) : www.source.asso.fr

Site du développement durable : www.agora21.org

Développement durable et entreprises : www.rsenews.com

IMPORTANT

Vous recevez ce mail car vous êtes sur la liste de diffusion de la lettre d'information touristique du Parc du Verdon. Afin de nous mettre en conformité avec la nouvelle loi sur la confiance dans l'Economie Numérique, nous avons besoin de votre accord pour continuer à vous envoyer par e-mail les Flash-Infos.

Oui, vous souhaitez recevoir les prochains Flash-Infos, [cliquez ici](#)

Non, vous ne souhaitez plus recevoir les Flash-Infos, [cliquez ici](#)

Contact : Maison du Parc naturel régional du Verdon
BP14
Domaine de Valx
04360 Moustiers Sainte Marie

Tel : 04.92.74.68.00
Fax : 04.92.74.68.01

Pour nous contacter, [cliquez ici](#).
www.parcduverdon.fr



Les Caminades du Verdon approchent à grands pas : les 21 et 22 mai 2005

C'est une fête pour

- * Promouvoir une pratique de découverte respectueuse de l'environnement,
- * Faire découvrir et attirer de nouveaux visiteurs,
- * Encourager une activité praticable tout au long de l'année.

C'est une fête qui propose un large choix de randonnées

- * à pied,
- * à cheval,
- * à VTT,
- * en canoë,
- * à la journée,
- * thématiques
- * itinérantes, de gîte en gîte sur les 3 jours.

C'est une fête qui offre un programme d'animations diversifiées

- * courses d'orientation,
- * visites de musées et de villages,
- * diaporamas-conférences sur les patrimoines culturels et naturels du territoire,
- * projections de films,
- * expositions,
- * repas et apéritifs avec des produits du terroir.

C'est une fête destinée aux

- * Débutants comme aux passionnés,
- * Grands comme aux petits,
- * Couples comme aux familles ou aux personnes individuelles,
- * Bons marcheurs comme aux personnes à mobilité réduite,
- * Habitants du Verdon comme aux personnes venant de loin.

C'est une fête organisée et encadrée par

- * Une trentaine de bénévoles enthousiastes, venant du Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Alpes de Haute Provence, des équipes du Parc et des communes du territoire, du Conseil général du Var, de la Fédération Française de Course d'Orientation et d'associations de randonnée...

- * Une vingtaine de professionnels passionnés et désireux de faire partager leur amour du pays et de son patrimoine,
- * 17 communes qui accueilleront les participants avant les départs des randonnées : **Aups, Bauduen, Régusse, Blieux, Castellane, St-André-les-Alpes, Comps-sur-Artuby, Brenon, Trigance, Gréoux-les-Bains, St-Julien-le-Montagnier, Valensole, Esparron, Moustiers-Sainte-Marie, Puimoisson, Quinson, Riez.**
- * 5 communes organisatrices des animations proposées au retour des randonnées : **Aups, Castellane, Comps-sur-Artuby, Gréoux-les-Boux, Riez.**

**N'hésitez pas à participer à cet événement, et à en parler à votre entourage,
L'enchantement est au bout du chemin !**

Pour toutes informations contactez La Maison du Parc au 04.92.74.68.00

Contact : Maison du Parc naturel régional du Verdon
BP14
Domaine de Valx
04360 Moustiers Sainte Marie

Tel : 04.92.74.68.00
Fax : 04.92.74.68.01

Pour nous contacter, [cliquez ici](#).
www.parcduverdon.fr





Saison 2005 : Professionnels du tourisme et Ecogardes

Mieux comprendre le rôle et les actions des Ecogardes du Parc naturel régional du Verdon, partager les expériences, faire émerger les besoins communs aux professionnels du tourisme et aux écogardes, réfléchir à la mise en place d'actions conjointes, c'est ce que vous propose le coordinateur des Ecogardes lors de l'une des 3 réunions prévues **de 15h30 à 17h30** :

- * **Castellane, le 30 mai 2005, à la salle des fêtes**
- * **Esparron-de-Verdon, le 1er juin 2005, à la salle polyvalente**
- * **Les Salles-sur-Verdon, le 2 juin 2005, à la salle des fêtes**

Après trois années de fonctionnement, le dispositif saisonnier des écogardes souhaitent se rapprocher des professionnels du tourisme dans le Verdon qui, en tant qu'acteur de l'accueil et ambassadeur des richesses du Verdon, font partie des premiers relais du Parc auprès des visiteurs.

Le succès de l'action menée depuis 2 ans par les Ecogardes dans les campings volontaires auprès des nouveaux arrivants prouve tout l'intérêt de cette démarche. Démarche qui consiste à sensibiliser les visiteurs dès leur arrivée aux richesses des patrimoines locaux et à leur respect mais également à les orienter vers des activités de découverte respectueuses de l'environnement comme la randonnée.

Rappels

Cet été encore, 15 écogardes, divisés en trois équipes basées à Castellane, Moustiers Sainte Marie et Esparron-de-Verdon, seront présents sur les sites les plus fréquentés du Parc, 7 jours sur 7 en juillet et en août.

Au programme : les traditionnelles patrouilles de terrain en journée mais également la sensibilisation aux nuisances du camping sauvage, le matin très tôt ; participation aux dispositifs départementaux de surveillance des incendies ; et bien sûr, premiers secours en cas d'incidents.

Côté animation, la présence d'écogardes lors des pots d'accueil hebdomadaires seront développés avec les campings volontaires. Quant à la rencontre avec les habitants du territoire, elle se fera autour des stands des écogardes, les jours de marché (Castellane, Riez, Aups).

Contact au Parc : Luc COURTIL, coordinateur des écogardes

Contact : Maison du Parc naturel régional du Verdon
BP14
Domaine de Valx
04360 Moustiers Sainte Marie

Tel : 04.92.74.68.00
Fax : 04.92.74.68.01

Pour nous contacter, [cliquez ici](http://www.parcduverdon.fr).
www.parcduverdon.fr





L'avenir du tourisme dans le Verdon passe par la Qualité Plan qualité de la station de Gréoux-les-Bains

Pour éviter d'avoir un jour l'image d'une station thermale " vieillissante ", l'Office municipal de tourisme et la commune de Gréoux-les-Bains ont souhaité travailler sur la dynamisation et l'évolution de la station en axant leurs efforts sur la qualité d'accueil, la recherche de nouvelles clientèles et l'émergence de démarches collectives avec l'ensemble des acteurs économiques.

Le lancement dès le printemps 2004 d'un **Plan Qualité Station** affirme cette volonté de faire de la qualité de l'accueil un élément fort de l'image de la station. Ce projet est particulièrement innovant et visionnaire puisqu'il a préfiguré la mise en place locale du Plan Qualité France lancé récemment par le Ministère du Tourisme. Il est également important de préciser que cette démarche ne se limite pas à un ou deux secteurs d'activités. Il s'adresse à tous les acteurs de la commune concernés par l'accueil des visiteurs de la station (commerçants, hébergeurs, transporteurs, restaurateurs, services municipaux ayant un contact avec le public, structures d'animation, etc.).

La preuve par l'exemple

" La preuve par l'exemple " étant souvent un facteur d'émulation, l'Office a été le premier à engager une démarche de certification de ses services ainsi qu'un système de management par la qualité. Un responsable qualité a été nommé au sein de l'Office pour suivre l'ensemble de la démarche.

4 groupes de travail pour 5 engagements

Sous l'égide de l'Office et du Cabinet Cotille Développement, 4 groupes de travail ont ainsi rédigé un "référentiel qualité" qui rassemble les exigences que se fixe la station en termes d'accueil, autour de **5 grands engagements**:

- * **Faciliter l'accès aux prestations et en améliorer l'environnement,**
- * **Offrir un accueil aimable et efficace,**
- * **Informé et renseigner sur la station,**
- * **Chercher à toujours apporter un meilleur service,**
- * **Mesurer la qualité de l'accueil afin de l'améliorer.**

Les prestataires répondant à ces engagements bénéficient de la marque "Gréoux Qualité Tourisme".

Un nouveau signe de distinction

Aujourd'hui, 10 prestataires, fiers de leur engagement dans cette démarche, ont été labellisés et ont accepté de se soumettre régulièrement au jugement d'un client mystère et d'un auditeur indépendant, chargés de vérifier la conformité à un cahier des charges sur près de 40 points. Les clients ont bien entendu la possibilité d'apporter leur jugement puisque des questionnaires sont mis à disposition.

Depuis le 15 mars 2005, un nouveau signe de distinction est donc apparu chez certains prestataires touristiques de Gréoux les Bains, récompensant leur professionnalisme et la qualité de leur accueil. Grâce à cela, une plus grande visibilité leur sera assurée sur place, par l'application d'une vitrofanny (ou plaque) sur leur devanture, et dans les différents documents de promotion de la station.

Cette distinction est le premier résultat visible d'une démarche expérimentale d'un an, soutenue par le programme européen LEADER + " Autour du Verdon " et le Département des Alpes de Haute-Provence pour une plus grande professionnalisation des acteurs du tourisme.

Avec la mise en place généralisée du Plan Qualité France, gageons que cette démarche, qui continue à progresser à Gréoux fera de nombreux émules parmi les autres communes touristiques du Parc du Verdon.

Pour plus de renseignements sur le Plan Qualité France, [cliquez ici](#) .



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Comment fonctionne le Parc naturel régional du Verdon ? (Partie1)

Vous êtes dans le Parc naturel régional du Verdon

Pour préserver la beauté, les richesses du Verdon, ses habitants ont souhaité en devenir les gardiens et ont obtenu en

1997 que les territoires du Verdon deviennent un Parc naturel régional.

Ainsi, naissait le 4ème Parc naturel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Basé au centre du territoire régional, il s'étend aujourd'hui sur une surface de 180 000 hectares. A cheval sur les départements des Alpes de Haute Provence et du Var, le Parc du Verdon regroupe plus de 23 000 habitants répartis sur **45 communes**.

A quoi sert un Parc naturel régional ?

C'est un territoire rural fragile aux patrimoines remarquables, qui s'organise autour d'un **projet commun pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique, social et culturel**. Un Parc naturel régional a vocation de protéger et de valoriser les patrimoines naturels, culturels et humains de son territoire afin de construire son avenir (code de l'environnement - article 333).

Les acteurs du territoire se sont engagés à trouver un équilibre entre le développement économique, social et la protection de l'environnement. Cet engagement est traduit dans une **Charte** signée entre la Région, les Départements et les communes concernées. Elle définit les objectifs et les actions du Parc pour 10 ans.

Pour consulter la Charte du Parc naturel régional du Verdon, [cliquez ici](#).

Les missions du Parc naturel régional du Verdon

Les missions confiées au Parc du Verdon sont donc de :

- * Protéger et restaurer les patrimoines naturels, culturels, paysagers ;
- * Contribuer à un développement économique, social et culturel ;
- * Promouvoir un accueil de qualité, l'éducation et l'information du public ;
- * Contribuer de façon exemplaire à l'aménagement du territoire ;
- * Réaliser des expérimentations et des actions innovantes.

Pour ce faire, un Parc naturel régional, et notamment le Parc naturel régional du Verdon, **développe une politique de partenariats locaux** avec les communes sur son territoire, avec les acteurs professionnels et associatifs dans leur domaine de compétence respectif.

Ne pas confondre Parc naturel régional et Parc national !

Les **Parcs nationaux** ont été principalement créés sur des territoires peu peuplés. Leur vocation principale est la protection et la conservation de milieux naturels remarquables.

Dans les Parcs nationaux, des réglementations strictes existent (exemples : interdiction de chasser, de randonner avec un chien...), **ce qui n'est pas le cas des Parcs naturels régionaux**.

Pour mener à bien leurs missions, les **Parcs naturels régionaux n'imposent aucune réglementation nouvelle**. Leur mode d'intervention consiste à **susciter et faire prendre conscience** des enjeux de développement liés à leur territoire.



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Comment fonctionne le Parc naturel régional du Verdon ? (Partie2)

Les types d'intervention du Parc naturel régional du Verdon

Le Parc naturel régional du Verdon développe plusieurs types d'intervention :

* Des actions portées par le Parc, de réflexion, d'organisation, d'amélioration des connaissances à l'échelle du territoire

Quelques exemples :

- ✓ Mise en place d'une gestion équilibrée de la ressource en eau permettant la satisfaction des différents usages sans préjudice pour l'environnement
- ✓ atteinte aux milieux : animation de la démarche d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Verdon,
- ✓ Elaboration de nouvelles modalités de gestion des débits à l'aval des ouvrages hydroélectriques en vue de restaurer les fonctionnalités biologiques,
- ✓ Amélioration de la connaissance des patrimoines faunistique (rapaces, chauves-souris...), floristique, bâti, etc...
- ✓ Mise en place de mesures agri-environnementales spécifiques au territoire,
- ✓ Réalisation d'une Charte de qualité des actions éducatives relatives à l'environnement,
- ✓ Susciter et développer de meilleures conditions d'accueil sur des sites fragiles et fréquentés (Opération Grand Site des gorges du Verdon, démarche du Plan de gestion et de développement du lac de Sainte-Croix)
- ✓ Impliquer les acteurs locaux pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement et résoudre les conflits d'usages dans le cadre des activités de pleine nature (Schéma des activités de pleine nature)
- ✓ Portage de programmes financiers (contrat d'objectif, contrat de Parc, programmes LEADER II et LEADER +),

* Des actions suscitées ou suivies par le Parc et mises en œuvre par des partenaires

Exemples de projets communaux ou associatifs :

- ✓ Réintroduction des vautours fauves dans les gorges du Verdon,
- ✓ Préservation et gestion de sites fragiles (Plan de gestion du site de Saint-Maurin...),
- ✓ Elaboration du plan d'entretien de la ripisylve pour tout le bassin versant (69 communes),
- ✓ Mise en œuvre d'une gestion concertée du seuil de Gréoux-les-Bains permettant de restaurer les continuités piscicoles,
- ✓ Restauration d'éléments du patrimoine culturel, bâti, agraire pour valoriser les richesses,
- ✓ Mise en place de circuits de découverte ou de sentiers d'interprétation pour diversifier l'offre du Verdon et diffuser les visiteurs sur l'ensemble du territoire,
- ✓ Gestion des sites de pratiques d'activités de pleine nature : information et sensibilisation pour concilier la pratique des activités de pleine nature et la préservation des milieux naturels (formations sur la connaissance des milieux naturels destinées aux professionnels de l'activité en lien avec la création et l'installation de panneaux d'information pour tous publics),
- ✓ Informatisation des acteurs du territoire : offices de tourisme, mairies, écoles



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Comment fonctionne le Parc naturel régional du Verdon ? (Partie3)

Des actions menées directement par le Parc dans ses domaines de compétences : sensibilisation, communication, appui, conseil, mise en réseau...

Quelques exemples :

- ✓ Réalisation de campagnes de mesure de la qualité des eaux dans le cadre de l'état des lieux du S.A.G.E.,
- ✓ Valorisation des professionnels qui s'engagent pour une offre respectueuse de l'environnement : développement et promotion de la marque Parc (produits agricoles, services touristiques...)
- ✓ Mise en réseau et promotion de filières touristiques (randonnées, pêche, musées...) pour soutenir les pratiques de découvertes,
- ✓ Valorisation des patrimoines avec la mise en place d'un itinéraire de découverte " Sur les chemins du patrimoine ",
- ✓ Réalisation d'actions d'éducation à l'environnement : catalogue des ressources et des actions éducatives relatives à l'environnement du territoire du Parc ; l'opération " Je vis dans un Parc " permettant d'amener les enfants des écoles et des collèges à s'interroger sur ce qui fait l'identité du Verdon, programme d'animations et de conférences " Paroles d'ici " pour les habitants du territoire...
- ✓ Sensibilisation des visiteurs du Verdon à la fragilité de l'environnement, à la richesse des patrimoines naturels et culturels (dispositif écocardes : support de communication, expositions...)
- ✓ Accompagnement des communes en matière d'urbanisme, sur des projets d'aménagement, de construction, de restauration, de valorisation (ex : réaménagement d'espace public...)
- ✓ Elaboration et mise en œuvre de la charte signalétique du Parc naturel régional du Verdon,
- ✓ Développement d'une politique éditoriale : Flore du Verdon, Préhistoire du Verdon...

Comment fonctionne le Parc naturel régional du Verdon ?

Le projet de territoire contenu dans la Charte du Parc est mis en œuvre par un syndicat mixte. Ce syndicat regroupe les élus des 45 communes, de la communauté de communes du Moyen Verdon, des Conseils généraux des Alpes de Haute Provence et du Var, du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces élus constituent l'assemblée décisionnaire du Parc qui s'appuie sur l'organisation suivante :

- Un **bureau**, chargé de l'exécution des décisions, composé de 16 membres, dirigé par le Président du Parc,
- Des **commissions thématiques**, regroupant des élus, des partenaires institutionnels, des associations. Ce sont des lieux d'échanges et de débats, chargés de faire remonter les besoins, des projets et de suivre leur mise en œuvre,
- Un **conseil des associations**,
- Un **comité scientifique**,
- Une **équipe technique** chargée de l'animation et du suivi des actions.

L'équipe technique du Parc est basée à la maison du Parc, au Domaine de Valx, à Moustiers Sainte Marie. Le Parc ne se résume pas à cette maison : c'est avant tout un territoire vivant, composé de 45 communes, de riches patrimoines et de nombreux acteurs locaux et habitants !



Quel tourisme pour le Parc naturel régional du Verdon ?

Après avoir consulté, étudié, échangé avec les professionnels du tourisme, les élus et les associations du territoire, le Parc vient d'adopter son plan d'actions pour développer un tourisme durable dans le Verdon.

Les valeurs du développement durable

L'intervention du Parc en matière de tourisme se fonde sur les valeurs du développement durable :

- * vision à long terme : être conscient et responsable des conséquences de ses actes ;
- * participation et transparence : afin de solliciter l'adhésion du plus grand nombre ;
- * équilibre entre développement économique, social, préservation des ressources et des patrimoines (naturels, culturels, paysagers).

Les objectifs

Les objectifs poursuivis à travers ce plan d'actions sont :

- * préserver les patrimoines et sensibiliser le public à leur fragilité ;
- * accompagner les professionnels du tourisme dans la prise en compte de l'environnement ;
- * développer et promouvoir la marque "Parc naturel régional du Verdon".

Ces trois objectifs prioritaires se déclinent en 17 actions. Pour consulter le résumé des actions, [cliquez ici](#). Pour consulter le détail de la politique touristique du Parc, [cliquez ici](#).

La politique touristique du Parc

Dans le cadre de sa politique touristique, rappelons que le Parc n'a pas vocation à remplacer les organismes professionnels existants tels que les comités départementaux de tourisme, les offices de tourisme et syndicats d'initiatives ...

Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la commission Tourisme durable du Parc s'est donc organisée pour se rapprocher des acteurs locaux, impliquer encore davantage les élus et partenaires et, en règle générale, associer l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre des actions, qu'ils soient privés, associatifs ou publics. Il ressort de cette nouvelle organisation :

- * une commission plénière, qui valide et veille à l'application du plan d'action ;
- * quatre groupes d'orientation thématiques qui organisent la mise en œuvre des actions pour chaque objectif poursuivi ;
- * des ateliers de travail qui mettent en œuvre les actions et font remonter les besoins du terrain.

Pour en savoir plus sur cette organisation, [cliquez ici](#).

Vous vous reconnaissez dans les valeurs du Parc, vous êtes intéressés pour mettre en valeur votre territoire : informez-vous des actions du Parc et venez participer aux ateliers de travail !
Pour consulter la liste de ces ateliers, [cliquez ici](#).

Thème de l'atelier de Travail	Composition	Objet de l'Atelier	Bu référent du Parc	Technicien référent du Parc
Objectif : Sensibiliser à la préservation de l'environnement				
Ecogardes	- Elus Bernard Clap – Christian Devachon – Emile Scaletta – Bernard Chouial – Gérard Burle - Jean-François Bettus – Armand Ferrando – Michel Tognetti – Roger Reybaud - EDF Alain Beaudoux - SIVU du Verdon - SDIS 04/83 - Fédération des Gardes champêtres - Claude Giraud	- proposer des solutions de pérennisation du dispositif. - accompagner le coordinateur dans la mise en œuvre.	Bernard CLAP	Luc COURTIL
Boîte à outils réglementaires <u>Point de départ :</u> Ex : Activités motorisées Réflexion préalable engagée dans le cadre du SAPN	- DIREN - ONF - Chasseurs - Associations de pratiquants - Loueurs et professionnels - ADRI - CG83 - communes volontaires	- Aider les collectivités (communes) dans la mise en place d'outils de gestion des activités motorisées dans les espaces naturels		Saskia NIOLLET Luc COURTIL
Fête de la randonnée 2005 « les Caminades du Verdon » <u>Point de départ :</u> Dossier en cours – Phase organisationnelle	- CDRP 04 et 83 - ADRI - CG83 - CDT 04 et 83 - Accompagnateurs Moyenne Montagne, accompagnateurs Tourisme Equestre, Moniteurs VTT, clubs canoë intéressés - 5 communes du rassemblement (Gréoux-les-Bains, Riez, Castellane, Aups et Comps) + les 5 offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative	- Organiser la fête de la randonnée prévue pour 2005	Michel CARLE	Suzanne GIOANNI

Etude véhicules propres	- CG 04 et 83 - Elus - ADEME - Point info énergie - EDF - Région Paca service environnement-énergie et transport - Association Alpes - Association véhicules écologiques	Suivi de l'étude de faisabilité pour la mise en place de véhicules propres à but touristique, pour la découverte du patrimoine du Parc et pour la gestion de la fréquentation sur les sites fréquentés	Bernard CLAP	Pierre CARTIER
Organisation journées sans voiture	Composition : en fonction du lieu d'expérimentation - élus - associations locales - professionnels du tourisme - commerçants	Organisation des journées test et réflexion sur les conditions de pérennisation de l'expérimentation.		Pierre CARTIER
Gestion concertée de l'escalade	- CDFME 04 + 83 - Club escalade la Palud - Professionnels locaux - Associations naturalistes : UDVN, les Amis du Parc, LPO - ONF - DIREN - DDJS, DRJS - CDOS 83	Mise en place de projets qui ont pour objectifs : - la conciliation des usages du milieu rupestre entre différentes catégories d'acteurs (propriétaires, gestionnaires, grimpeurs, naturalistes...) - la connaissance et préservation de la richesse patrimoniale des falaises - le développement serein des activités d'escalade	Michèle GASTALDI	Saskia NIOLLET
Gestion des pratiques d'eau vive + Rando aquatique	- CDCK 04 + 83 - Professionnels locaux - GPSEV - Fédérations de pêche, sociétés de pêche - CSP - DDJS, DRJS - EDF - CG 04 - CDOS 83 - Maison de l'eau	- Mise en place et suivi d'actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels - Recherche de solution de gestion et d'organisation des activités - Appui au GPSEV (évolution de leur charte...) - suivi des projets d'aménagement	Michel CARLE	Saskia NIOLLET
Canyoning	- Prestataires - Elus concernés - Fédérations de pêche, sociétés de pêche - DDJS	- Diagnostic des problèmes: pratiques actuelles, propriétaires, fréquentation... - Etude d'impacts ? (puis sensibilisation ou mesures de gestion)	Michèle GASTALDI	Saskia NIOLLET



Navigation sur le Bas-Verdon <i>à venir</i>	- Elus - EDF - CDCK 04+ 83 - DDJS/DRJS - CG 04 - CDOS 83 - Fédérations de pêche - Professionnels	Etat des lieux de la situation sur le Bas Verdon Choix d'axes de travail : conventions, aménagements, organisation...	Alain MARCOTTE (à confirmer)	Saskia NIOLLET
Etude juridique gestion des sites de pratiques relative à la gestion des sites naturels utilisée pour les APN	- Elus - DDJS/DRJS + - Fédérations sportives	Suivi de l'étude juridique « sites naturels et APN »		Saskia NIOLLET
Objectif : Piloter la mise en œuvre du tourisme durable dans le Verdon				
Lettre électronique	Elus	Mettre en place une lettre d'information électronique à destination de tous les professionnels du tourisme sur le territoire du Parc	Stéphane LAVAL	Sophie ESQUERRE
Objectif : Valoriser le patrimoine et développer l'offre Parc				
Réseau de Musées	Les musées et écomusées + projets Services culture CG 04 et 83, 2 CDT Service Culture du Conseil Régional	Mise en œuvre du réseau de musées, Passmusée Actions communes aux musées : expo, ...	Aury ARNOUX	Suzanne GIOANNI
Plan de valorisation des patrimoines <i>à venir</i>	Services culture et environnement des CG, Principales associations du territoire OTSI Chambres consulaires ? Structures intercommunales	Définir la méthode participative pour élaborer le plan de valorisation ; sera suivi de réunions de terrain associant les communes, les associations, les professionnels intéressés		Suzanne GIOANNI
Banque de données randonnée	ADRI04 et DDEER83 Elus volontaires + OTSI volontaires	Suivre l'exécution des fiches + organiser le système de diffusion	Aury ARNOUX	Suzanne GIOANNI
Point Info Parc <i>à venir</i>	Communes et OTSI volontaires Bistrot de pays Réseau de musées	Mettre en œuvre l'action « point info Parc » : mobilier, panneaux expo...	Aury ARNOUX	Suzanne GIOANNI
Marque Parc	CDT 83 et 04 CRT Chambres consulaires 04 et 83 + selon thématique : OTSI, services de l'Etat, syndicats professionnels, fédérations sportives...	Choix des produits à marquer, suivi des projets, organisation de l'agrément et des audits, suivi des engagements du Parc...	Aury ARNOUX	Saskia NIOLLET Suzanne GIOANNI



PRINCIPE GENERAL DE FONCTIONNEMENT DU BAS VERS LE HAUT

